

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 4157

présenté par

Mme Rossi, M. Cabaré, M. Barbier, M. Gouttefarde, M. Marilossian, Mme Charrière, M. Le Bohec, Mme Bureau-Bonnard, M. Raphan, Mme Charvier, M. Vignal, M. Maire, M. Simian, Mme Riotton, M. Colas-Roy et M. Michels

ARTICLE 44

À l'alinéa 10, après le mot :

« énergétique »,

insérer les mots :

« et acoustique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet de plan pluriannuel de travaux doit estimer le niveau de performance énergétique que les travaux d'économie d'énergie permettent d'atteindre. Il est nécessaire d'y ajouter le niveau de performance acoustique afin d'intégrer la dimension acoustique dans les prévisions de travaux.